



INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC. (TSX: INE)

AOÛT 2015



INNERGEX

MISES EN GARDE

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « approximativement », « pourrait », « devrait », « fera », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « perspectives », « intention » ou « croire », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document. L'information prospective comprend les perspectives financières telles que le BAIIA ajusté prévu, les coûts de projets estimés, le financement des projets prévu, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de l'éventuelle mise en service des projets en développement existants. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins. L'information prospective est basée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société, à propos notamment des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des conditions du marché des capitaux, et de la réussite de la Société à développer de nouvelles installations.

Des risques et incertitudes importants pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour les actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés des capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants. Les principales hypothèses, les principaux risques et les principales incertitudes liés à l'information prospective contenue dans ce document sont décrits plus en détail à la page 24.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS


Le BAIIA ajusté, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et n'ont pas de sens normalisé selon ces normes. Le « BAIIA ajusté » est défini comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux Projets potentiels. Les « Flux de trésorerie disponibles » sont définis comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien nettes des produits de cessions, les remboursements prévus du capital sur la dette, les dividendes déclarés sur actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro Limited Partnership pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur CAÉ, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou les gains réalisés sur les instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir le taux d'intérêt sur la dette liée aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. Le « Ratio de distribution » est défini comme étant les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au bénéfice net et que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, comme il est déterminé conformément aux IFRS.


La Société croit que ces indicateurs sont importants puisqu'ils fournissent à la direction et aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur les capacités de production et de génération de trésorerie de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également les comparaisons entre les périodes.

TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

- Innergex est un important producteur indépendant d'énergie renouvelable basé au Canada

HISTORIQUE	FONDATION 1990	PAPE 2003	25 ^E ANNIVERSAIRE 2015
SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE  HYDRO ÉOLIEN SOLAIRE	PUISSANCE INSTALLÉE 1 194 MW (687 MW - NETTE)	MARCHÉS QUÉBEC, ONTARIO ET COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA IDAHO, É.-U.	
INSCRIPTION EN BOURSE TSX:INE FAIT PARTIE DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX	DIVIDENDE / RENDEMENT 0,62 \$ 5,8 %	COTE DE CRÉDIT CATÉGORIE INVESTISSEMENT BBB- (S&P)	CAPITALISATION BOURSIÈRE 1,1 G\$ VALEUR DE L'ENTREPRISE 3,0 G\$
ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE A 5 % INE.PR.A	ACTIONS PRIVILÉGIÉES SÉRIE C 5,75 % INE.PR.C	DÉBENTURES CONVERTIBLES 5,75 % INE.DB	



FAITS SAILLANTS DE CET INVESTISSEMENT

- **Flux de trésorerie soutenus et prévisibles**
provenant d'actifs visés par des contrats de grande qualité et de longue durée
- **Société active exclusivement dans l'énergie renouvelable**
avec une prépondérance des actifs hydroélectriques
- **Solide équipe de direction**
avec plus de 25 ans d'expérience dans le développement et l'exploitation, une expertise en génie et le sens des finances
- **Croissance**
issue de projets en développement au Canada et d'une stratégie d'expansion internationale en Amérique latine et en Europe
- **Dividende**
soutenu et croissant

- Modèle d'affaires à faible risque et dividende stable et croissant

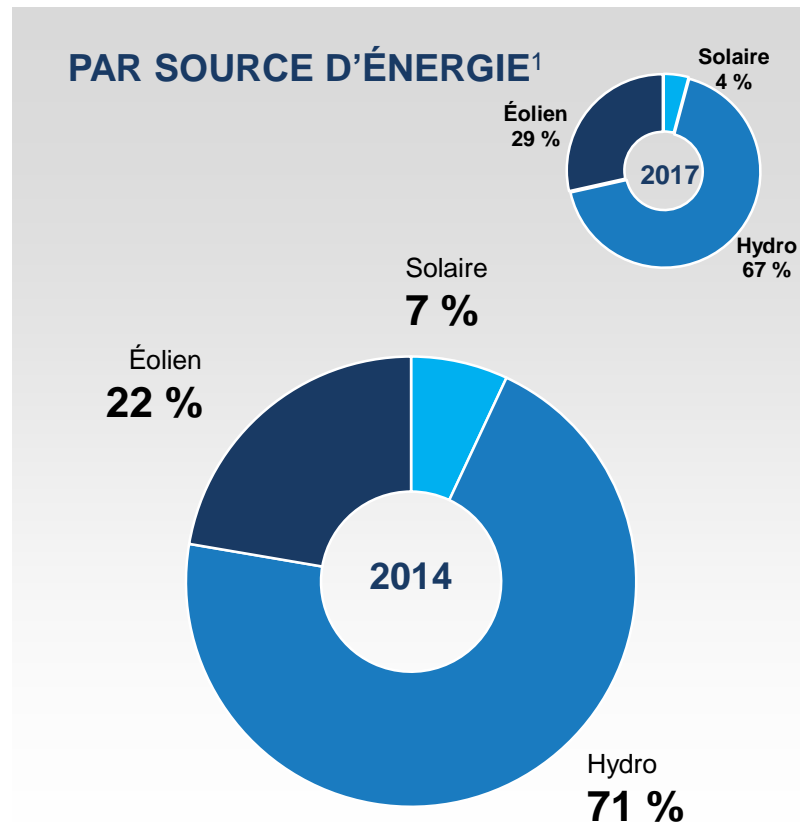
CARTE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

- Innergex est une société active exclusivement dans l'énergie renouvelable, avec une prépondérance des actifs hydroélectriques

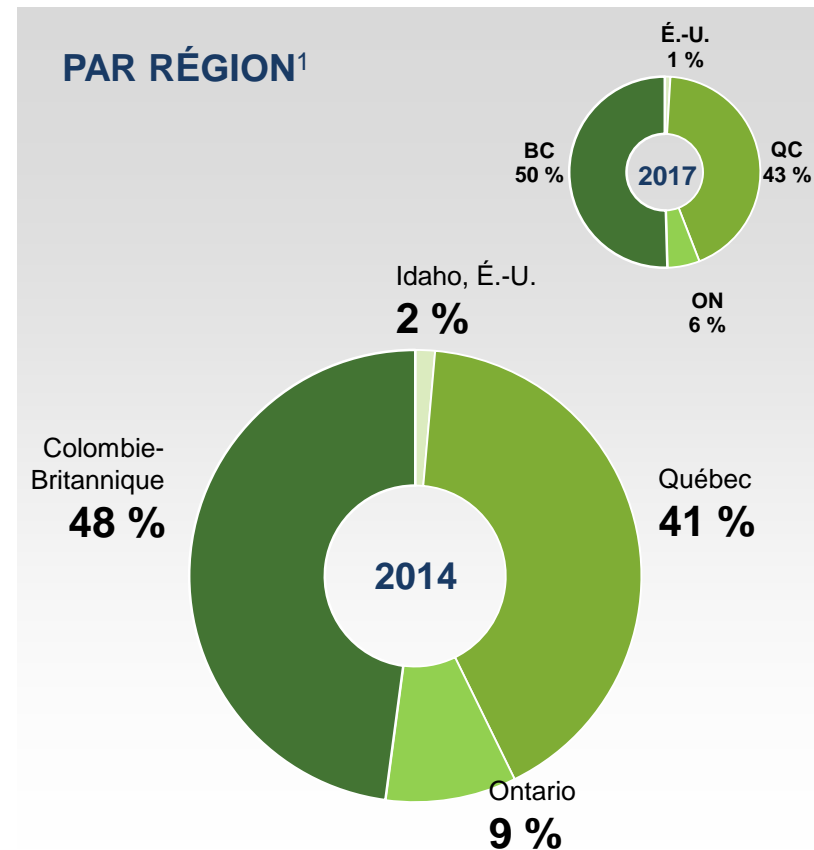


PROFIL DE LA PRODUCTION

- La diversité de nos sources d'énergie et des régions dans lesquelles nous sommes présents réduit notre exposition à la variabilité des régimes hydroélectrique, éolien et solaire et à un marché en particulier



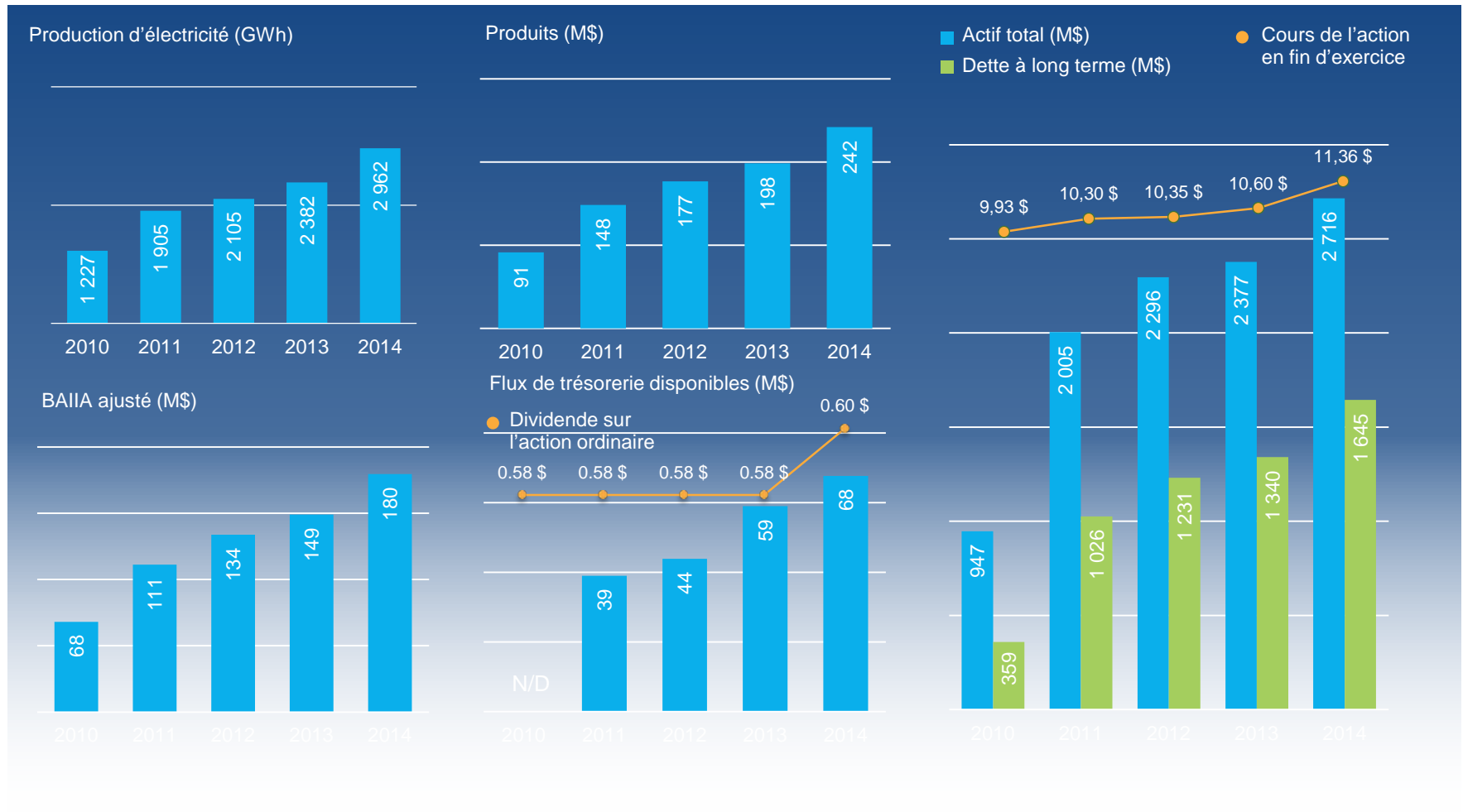
¹ Basé sur les produits consolidés



- La diversification des revenus représente un outil important de gestion de risque

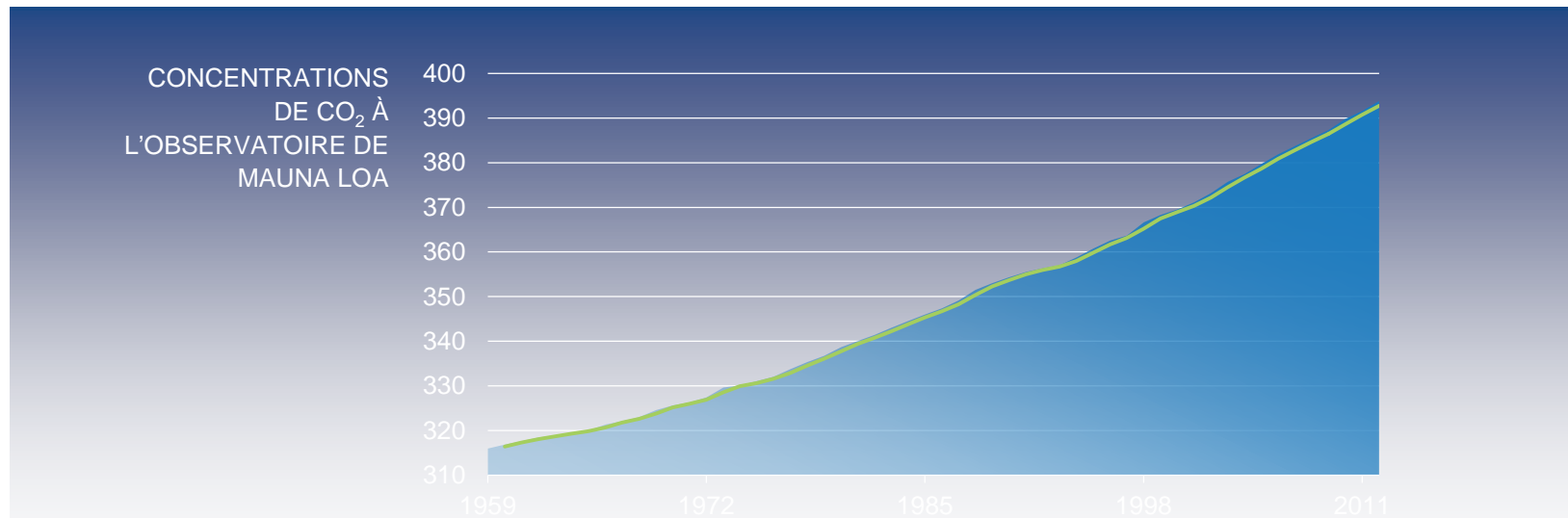
DONNÉES FINANCIÈRES SUR 5 ANS

- En mars 2010, le regroupement stratégique d'Innergex Énergie, Fonds de revenu et d'Innergex énergie renouvelable inc. a donné naissance à la société ouverte actuelle



ÉMISSIONS MONDIALES DE CO₂

- En 2013, les concentrations mondiales de CO₂ ont dépassé 400 ppm pour la première fois de l'histoire



- L'énergie renouvelable est une solution de recharge **propre, concurrentielle et durable** aux énergies fossiles
- L'**enjeu** pour les gouvernements est de planifier leurs besoins en énergie sur le long terme et de s'engager à réduire les émissions de GES

- L'énergie renouvelable fait partie de la solution aux changements climatiques

DYNAMIQUE DU MARCHÉ

- La **demande** d'énergie renouvelable est alimentée par le solide appui à la décarbonisation comme outil de lutte contre les changements climatiques, la volonté de diversifier les sources d'énergie et la mise hors service de centrales traditionnelles
 - À l'échelle mondiale, la production d'énergie renouvelable est prévue augmenter de 45 %, ou 5,4 % par année, d'ici 2020¹
 - Les nouveaux investissements dans les énergies renouvelables devraient se maintenir autour de 230 G\$ (environ 125 GW) par année¹
 - Selon les prévisions, les énergies renouvelables compteront pour 80 % de la production de nouvelle énergie dans les pays membres de l'OCDE et 70 % dans les pays non-membres, entre 2013 et 2020¹
 - Aux États-Unis, les énergies renouvelables constituent la source de production d'électricité qui croît le plus rapidement; on s'attend à ce que les sources d'énergie renouvelable autres que l'énergie hydroélectrique progressent de 140 %, ou 3,2 %, par année, et passent de 12 % à 16 % de la production totale d'ici 2040²
- **Les enjeux** sont notamment la nécessité de mettre en place des politiques à long terme stables qui tiennent compte de la nature capitalistique des actifs renouvelables et d'une tarification des externalités (émissions), la capacité des réseaux, l'intégration des énergies renouvelables intermittentes aux réseaux, et la solidité et la solvabilité des entreprises traditionnelles de services publics
- **La concurrence de nouvelles sources d'énergie** provient principalement du gaz naturel; les abondants gisements de gaz de schiste contribuent à maintenir les prix du gaz à des niveaux peu élevés, ce qui exerce des pressions à la baisse sur les prix de l'électricité
- **Les coûts de construction des installations éoliennes et solaires** diminuent grâce aux améliorations technologiques et aux économies d'échelle
- **Au Canada, aucun appel d'offres important n'est prévu pour la production d'énergie, mais des débouchés demeurent**
 - En hydroélectricité, les coûts de construction sont stables; ils augmentent toutefois en Colombie-Britannique en raison de la hausse des coûts de main-d'œuvre et de génie civil et de la complexité croissante des emplacements
 - Les occasions limitées de croissance interne et l'apparition des sociétés de rendement pourraient entraîner une consolidation de l'industrie
 - La participation des Premières Nations à l'infrastructure énergétique devient un élément moteur, compte tenu de la décision récente de la Cour suprême concernant les titres fonciers des autochtones en Colombie-Britannique (*Première Nation Tsilhqot'in c. Colombie-Britannique*)

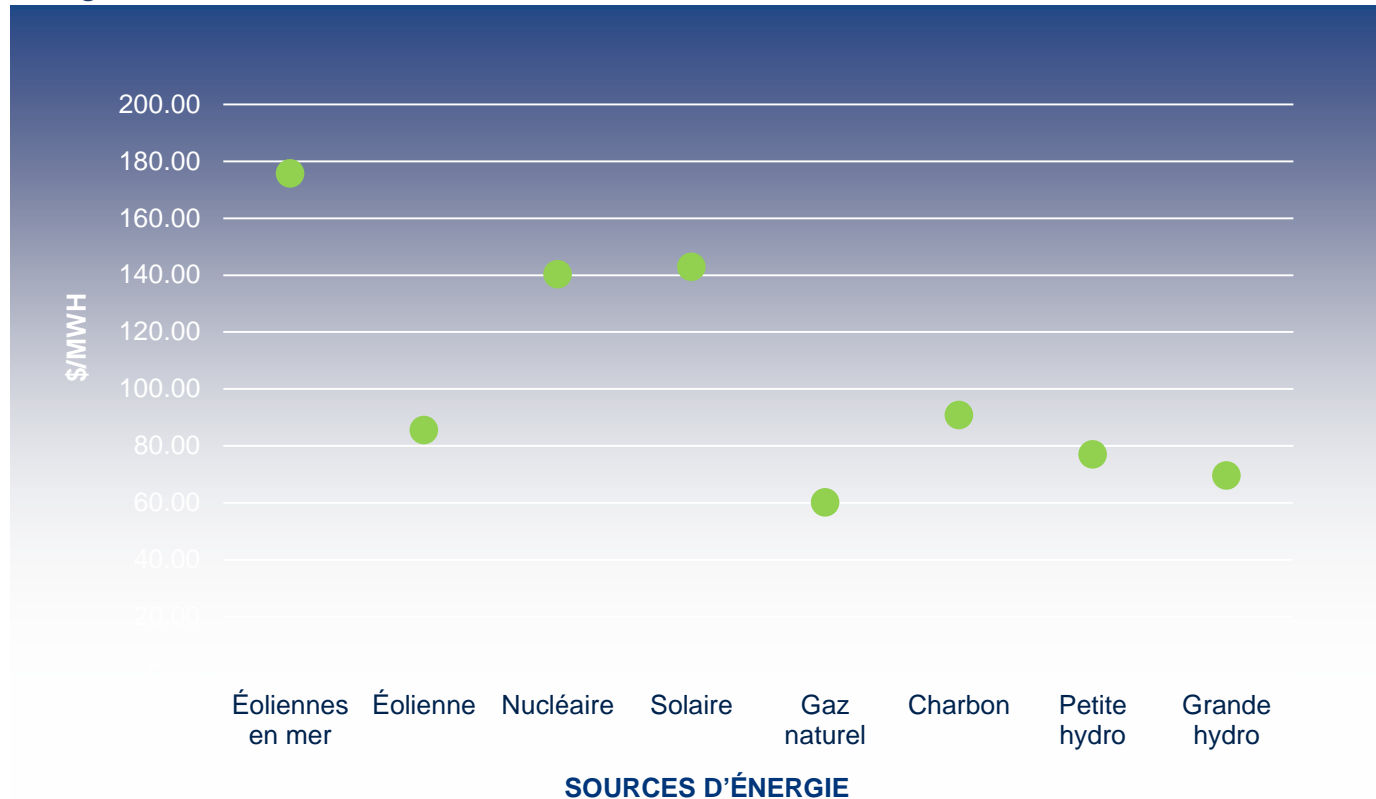
1. Source : Agence internationale de l'énergie (AIE), *Medium-Term Renewable Energy Market Report 2014*

2. Source : US Energy Information Administration (EIA), www.eia.gov/forecasts/aeo/

- Le contexte macroéconomique est favorable au développement des énergies renouvelables

COÛT MOYEN ACTUALISÉ DE L'ÉNERGIE

- L'énergie renouvelable est concurrentielle en termes de coûts avec les autres sources d'énergie, y compris le gaz naturel



Source : Bloomberg, T4 2014

- Les coûts de l'énergie éolienne et solaire continuent de baisser et sont de plus en plus concurrentiels

STRATÉGIE

- Notre **stratégie** de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable
- Continuer à **se concentrer exclusivement sur l'énergie renouvelable**
- Avoir des priorités stratégiques **compatibles avec des pratiques d'affaires durables**
- Maintenir une **position de chef de file au Canada**
- Prendre de l'**expansion à l'échelle internationale**
- Créer des **partenariats qui nous différencient**, notamment avec les Premières Nations et les communautés locales
- Accorder la priorité aux **indicateurs clés de performance** : disponibilité de l'équipement, TRI des projets, BAIIA, Flux de trésorerie disponibles et Ratio de distribution
- Distribuer à nos actionnaires un **dividende stable et croissant**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Notre **mission** est d'accroître notre production d'énergie renouvelable grâce à des installations de grande qualité, développées et exploitées dans le respect de l'environnement et dans l'équilibre des meilleurs intérêts des communautés hôtes, de nos partenaires et de nos investisseurs



ACCEPTABILITÉ SOCIALE

DES PROJETS ET RETOMBÉES
SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR
LES COMMUNAUTÉS ET NOS
PARTENAIRES



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ÉVITER, RÉDUIRE, ATTÉNUER OU
COMPENSER LES IMPACTS SUR
L'ÉCOSYSTÈME ENVIRONNANT



RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE

STABILITÉ ET CROISSANCE DES
DIVIDENDES VERSÉS AUX
PORTEURS D' ACTIONS
ORDINAIRES

- Nous croyons que les trois piliers de la durabilité se renforcent mutuellement

PARTENARIATS EXISTANTS

- Nous avons la capacité et l'expertise nécessaires pour former des partenariats qui fonctionnent

PREMIÈRES NATIONS ET COMMUNAUTÉS

 **23 MW**

UMBATA FALLS

ONTARIO

49-51 %

PARTENAIRE :
OJIBWAYS DE LA PREMIÈRE
NATION PIC RIVER

 **25 MW**

VIGER-DENONVILLE

QUÉBEC

50-50 %

PARTENAIRE :
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

 **41 MW**

MAGPIE

QUÉBEC

70-30 % DROITS DE VOTE

PARTENAIRE : MRC MINGANIE

 **50 MW**

KWOIEK CREEK

COLOMBIE-BRITANNIQUE

50-50 %

PARTENAIRE :
BANDE INDIENNE
KANAKA BAR

 **150 MW**

MESGI'G UGJU'S'N

QUÉBEC

50-50 %

PARTENAIRE :
PREMIÈRES NATIONS
MI'GMAQ DU QUÉBEC

SOCIÉTÉS

 **114 MW**

CREEK POWER

COLOMBIE-BRITANNIQUE

662/3-331/3 %

PROPRIÉTAIRE DES CENTRALES
HYDROÉLECTRIQUES FITZSIMMONS CREEK,
BOULDER CREEK ET UPPER LILLOOET RIVER

PARTENAIRE :
LEDCOR POWER GROUP LTD

 **590 MW**

CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

QUÉBEC

38-62 %, 50-50 % GESTION

PROPRIÉTAIRE DES PARCS ÉOLIENS BAIE-
DES-SABLES, L'ANSE-À-VALLEAU, CARLETON,
MONTAGNE SÈCHE ET GROS-MORNE

PARTENAIRE :
SOCIÉTÉ TRANSCANADA

FINANCES

 **150 MW**

HARRISON LP

COLOMBIE-BRITANNIQUE

50-50 %

PROPRIÉTAIRE DES CENTRALES
DOUGLAS CREEK, FIRE CREEK,
LAMONT CREEK, STOKKE CREEK,
TIPELLA CREEK ET UPPER STAVE

PARTENAIRE :
CC&L ET LPF
(SURFSIDE) DEVELOPMENT

 **31 MW**

SM-1

QUÉBEC

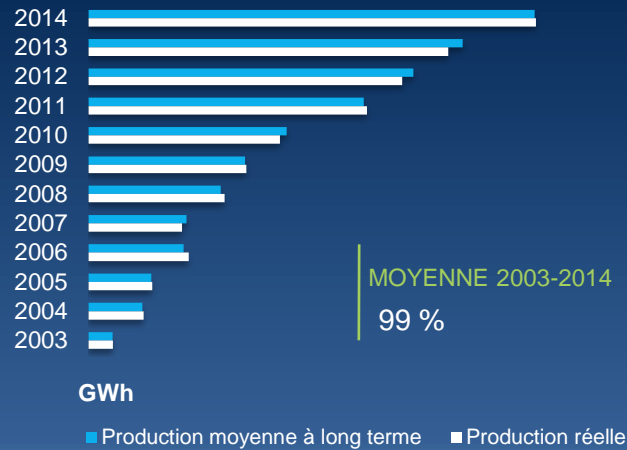
50-50 %

PARTENAIRE :
RÉGIME DE RENTES DU
MOUVEMENT DESJARDINS

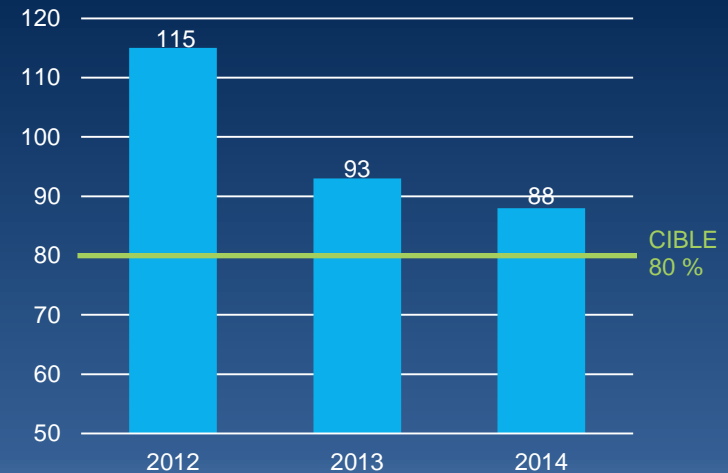
- Nos partenariats nous démarquent de la concurrence, en particulier ceux avec les Premières Nations et les communautés locales

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

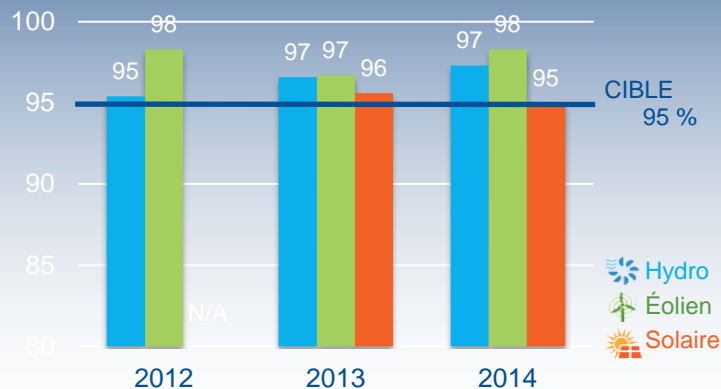
PRÉVISIBILITÉ DE LA PRODUCTION



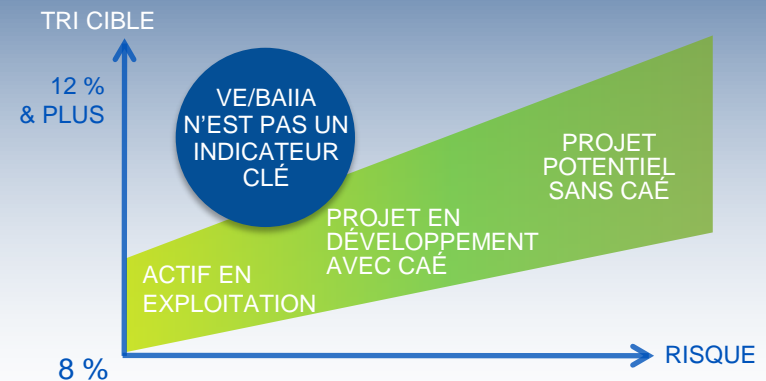
RATIO DE DISTRIBUTION



DISPONIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS










RELATION RISQUE-RENDEMENT



PROJETS EN CONSTRUCTION

- Les projets en construction représentent une croissance de 27 % par rapport à la puissance installée brute, qui s'établit présentement à 1 194 MW

PROJET	LIEU	CAPACITÉ BRUTE (MW)	COÛTS DE CONSTRUCTION ESTIMÉS (M\$)	FINANCEMENT DE PROJET ESTIMÉ (M\$)	MISE EN SERVICE PRÉVUE	
	TRETHEWAY CREEK 	C.-B.	21,2	111,5	RÉEL 92,9	2015
	BOULDER CREEK 	C.-B.	25,3	119,2	} RÉEL 491,6	2016
	UPPER LILLOOET RIVER 	C.-B.	81,4	315,0		2016
	BIG SILVER CREEK 	C.-B.	40,6	216,0	RÉEL 192,2	2016
	MESGI'G UGJU'S'N (MU) 	QC	150,0	340,0	280,0	2016
TOTAL			318,5	1 101,7	1 061,7	

- Nous avons amorcé un **processus visant à obtenir un financement lié aux projets sans recours** pour chacun de ces projets
- Nous **n'avons pas besoin de faire d'autres émissions d'actions** pour mettre ces projets en service

- Nous nous concentrons sur l'exécution de projets dans les délais et selon le budget

SOURCES DE CROISSANCE

- **Réaliser les cinq projets en construction**
qui devraient être mis en service avant la fin de 2016 et hausser la puissance installée brute de 27 % par rapport aux niveaux actuels
- **Soumettre des projets dans le cadre d'appels d'offres**
portant sur 300 MW de nouvelle énergie éolienne et 140 MW de nouvelle énergie solaire en Ontario en 2015 et un autre appel d'offres en 2016
- **Faire progresser les projets potentiels**
conjointement avec quatre Premières Nations afin de conclure des contrats d'achat d'électricité (CAÉ) de gré à gré – ces projets représentent une puissance installée brute de 417 MW
- **Trouver de nouvelles occasions de croissance**
dans des marchés cibles à l'international, soit en Amérique latine et en Europe, où la demande d'énergie renouvelable y est forte sous l'effet de la croissance économique ou de la nécessité de remplacer les combustibles fossiles, et où la baisse des coûts rend ces énergies renouvelables concurrentielles
- **Explorer des occasions d'acquisition**
afin de s'implanter dans des marchés cibles à l'international et de renforcer la position de chef de file au Canada, ces acquisitions contribuant immédiatement à l'accroissement des flux de trésorerie



NULKI HILLS (C.-B.) 210 MW

EN PARTENARIAT
AVEC LA **PREMIÈRE
NATION
SAIK'UZ**



MATAWIN (QC) 15 MW

EN PARTENARIAT AVEC
LA COMMUNAUTÉ
MANAWAN DE LA
**PREMIÈRE NATION
ATIKAMECK**



SIX PROJETS HYDROÉLECTRIQUES EN C.-B. TOTALISANT

150 MW

EN PARTENARIAT
AVEC LA **PREMIÈRE
NATION
IN-SHUCK-CH**



ONIMIKI (QC) 42 MW

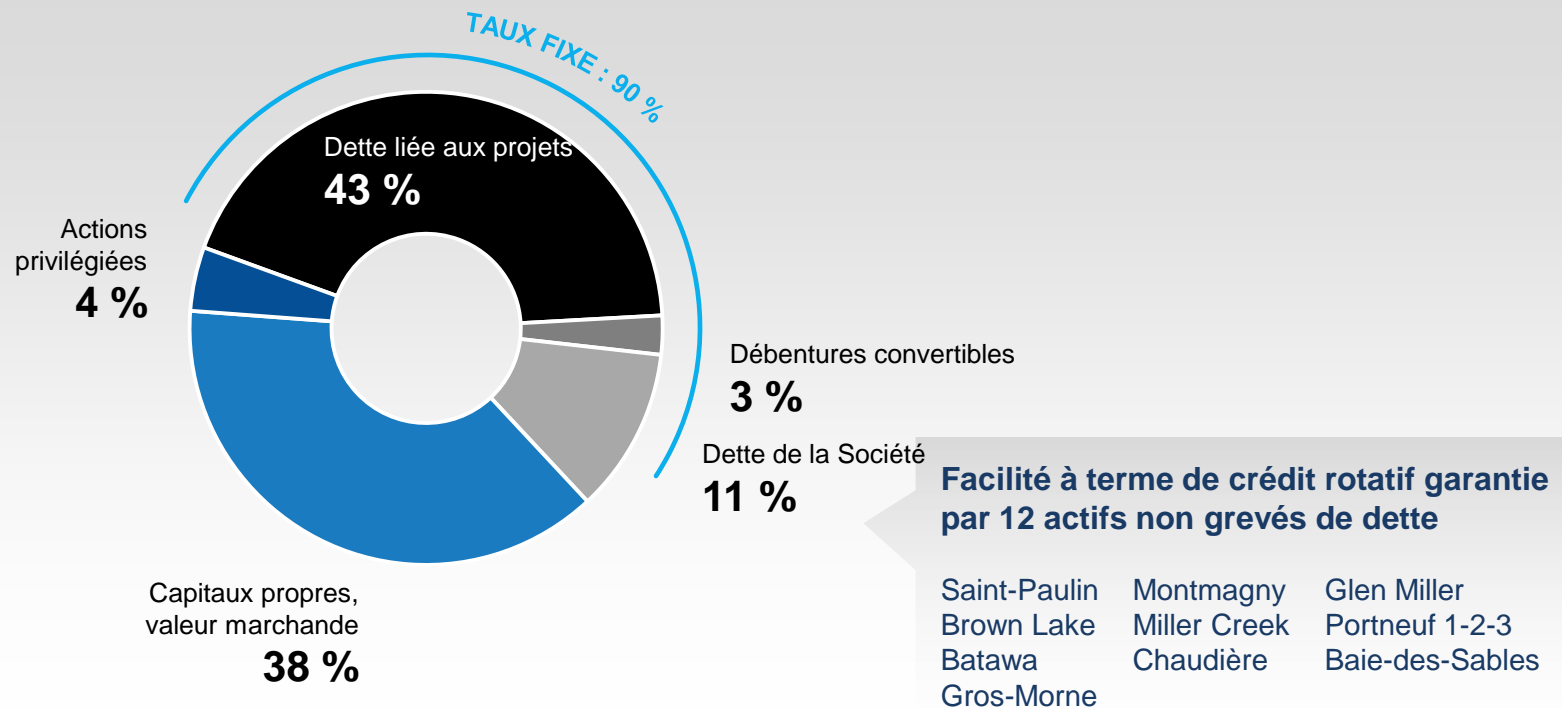
EN PARTENARIAT AVEC
LA **PREMIÈRE NATION
EAGLE VILLAGE**, LA
**PREMIÈRE NATION WOLF
LAKE** ET LA **MRC DE
TÉMISCAMING**

- TCAC prévu du BAIIA ajusté de 18 % et des Flux de trésorerie disponibles de 16 % pour 2014-2017

STRUCTURE FINANCIÈRE

- Nous maintenons une structure du capital équilibrée

AU 31 DÉCEMBRE 2014



- Nous comptons financer nos projets au moyen d'emprunts liés aux projets sans recours et à taux fixe

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

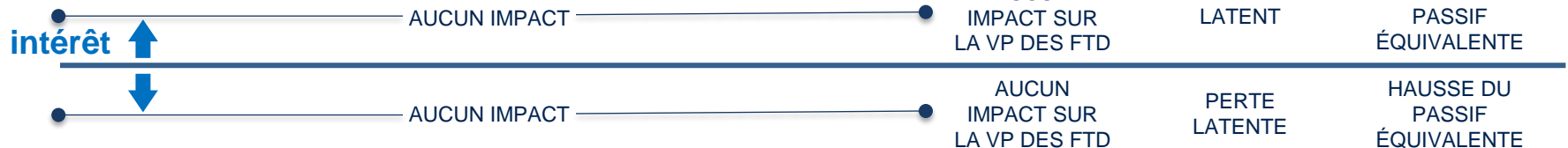
- Notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt est presque inexistante

CHARGES D'INTÉRÊTS

TRI DES PROJETS

VALEUR DES DÉRIVÉS

CHARGES D'INTÉRÊTS		TRI DES PROJETS		VALEUR DES DÉRIVÉS		
VERSEMENTS D'INTÉRÊTS SUR LA FACILITÉ À TERME DE CRÉDIT ROTATIF	VERSEMENTS D'INTÉRÊTS SUR LA DETTE LIÉE AUX PROJETS	TRI DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT	TRI DES PROJETS POTENTIELS	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES (FTD)	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SERVANT À COUVRIR LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LA DETTE EXISTANTE ET FUTURE	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SERVANT À COUVRIR LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LA DETTE EXISTANTE ET FUTURE
Le taux d'intérêt sur la majorité de la facilité à terme de crédit rotatif a été fixé au moyen de l'utilisation d'instruments financiers dérivés	Les taux d'intérêt sur la dette liée aux projets ont été fixés au moyen de l'utilisation d'instruments financiers dérivés	Les taux d'intérêt de base sur les financements à venir pour les projets en développement ont été couverts au moyen d'instruments financiers dérivés. Une fois le financement obtenu, le règlement des contrats à terme entraîne un gain (une perte) réalisé(e) sur instruments financiers dérivés qui sera contre-balançé par un taux d'intérêt supérieur (inférieur) sur la dette jusqu'à son échéance; aucune incidence sur la valeur économique du projet.	Le prix établi selon de futurs contrats d'achat d'électricité conclus pour les projets potentiels tiendra compte des taux d'intérêt en vigueur; le taux d'intérêt prévu sur le financement de projet sera couvert au moyen de l'utilisation d'instruments financiers dérivés à un moment proche du début de la construction	Les gains ou les pertes réalisés sur le règlement d'instruments financiers dérivés auront un impact immédiat sur les flux de trésorerie et un effet compensateur sur les flux de trésorerie futurs jusqu'à l'échéance de la dette.	Ces gains et pertes latents n'ont aucune incidence sur les Flux de trésorerie disponibles.	L'écriture de compensation relative aux gains ou pertes latents est comptabilisée dans les capitaux propres.



DETTE LIÉE AUX PROJETS

- Nous utilisons principalement des emprunts sans recours et à taux fixe pour financer nos projets; ces instruments assurent une discipline accrue et réduisent notre profil de risque

PROJET

La dette liée aux projets est fonction des flux de trésorerie générés par chaque projet et est déterminée essentiellement par le ratio de couverture du service de la dette (BAIIA / intérêts + remboursements de capital)

Le projet est donné en **garantie**

Le **remboursement** est généralement échelonné sur la **durée du contrat d'achat d'électricité**

Taux de couverture cible du service de la dette de l'ordre de **1,4x**

APPROCHE DISCIPLINÉE DES PRÊTEURS

Des ingénieurs indépendants effectuent une analyse diligente approfondie de la construction et de l'exploitation des projets, notamment la conception du projet, le calendrier et les coûts de construction et les hypothèses sur les régimes hydroélectrique, éolien et solaire pour déterminer les estimations moyennes de production à long terme sur lesquelles le modèle financier du projet est fondé

Une analyse juridique indépendante des documents et des permis est effectuée

Une réserve pour le service de la dette est nécessaire (réserve hydroélectrique/éolienne) pour assurer le service de la dette les années au cours desquelles le régime hydroélectrique/éolien est inférieur à la moyenne

Un compte de réserve pour réparations majeures est nécessaire jusqu'à l'échéance de la dette; des fonds sont affectés tous les ans aux réparations majeures afin d'assurer le service de la dette

Une assurance des pertes d'exploitation et une assurance des biens sont nécessaires

FACILITÉ À TERME DE CRÉDIT ROTATIF

- Notre facilité à terme de crédit rotatif est un outil de financement flexible qui nous permet de mobiliser des capitaux et d'obtenir des emprunts liés aux projets lorsque les conditions de marché sont optimales et de combler les écarts temporaires entre les décaissements pour la construction et les entrées de capitaux
 - Capacité d'emprunt de **425 M\$**
 - Garantie par **12** actifs non grevés d'une dette
 - Échéance en **2019**
 - **Aucun remboursement prévu**
 - **Taux d'intérêt fixe pour 90 % de la dette** par l'entremise de swaps de taux d'intérêt

Au 30 juin 2015 :

- Prélèvements totalisant **170 M\$**
- Taux d'intérêt global moyen de **5,45 %**

AFFECTATION DES CAPITAUX

- **Réinvestir dans l'entreprise**

Nous investissons de 5 M\$ à 8 M\$ par année en charges liées aux projets potentiels en préparation à des appels d'offres éventuels ou contrats d'achat d'électricité négociés de gré à gré

- **Verser un dividende et le faire croître au fil du temps**

Nous comptons accroître le dividende à mesure de la croissance des Flux de trésorerie disponibles

- **Faire des acquisitions**

Nous cherchons à faire des acquisitions afin de développer une présence à l'international et de consolider notre position de chef de file au Canada, ces acquisitions contribuant immédiatement à l'accroissement des flux de trésorerie

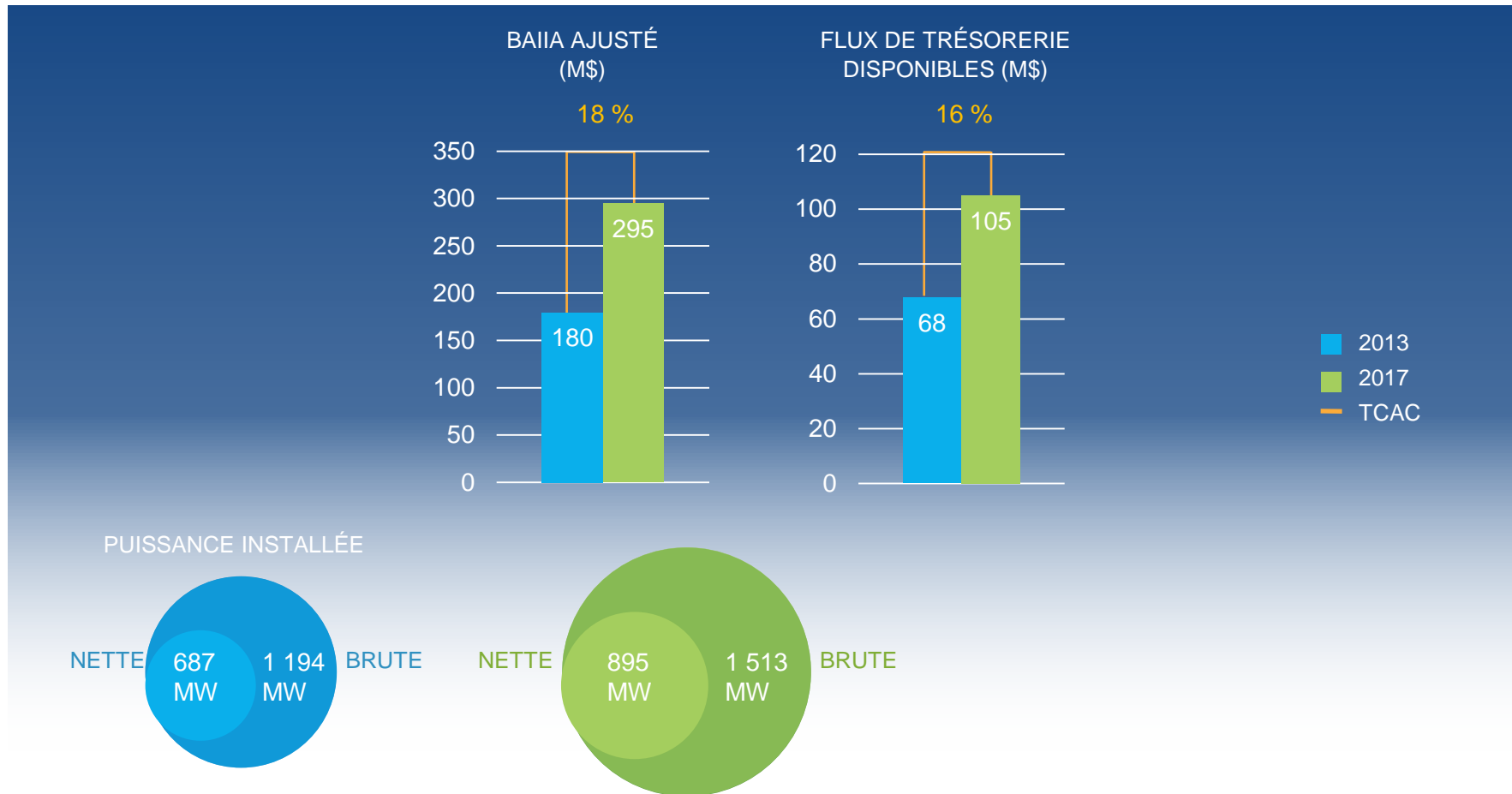
- **Utiliser l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée par le Conseil d'administration pour racheter des actions**

Nous pouvons racheter aux fins d'annulation à concurrence de 1 million d'actions ordinaires dans la mesure où nous estimons que le cours des actions ordinaires ne reflète pas leur valeur inhérente (ce programme vient à échéance en mars 2016)

- **Atteindre et maintenir un ratio de distribution d'environ 80 %**

PRÉVISIONS

- En 2017, nous atteindrons un rythme annualisé reflétant nos cinq projets en construction



- Notre croissance est importante et mesurable

THÈSE D'INVESTISSEMENT

- **Solides antécédents de croissance**
exécution des projets selon le calendrier et le budget
- **Plan stratégique pour renouveler les sources de croissance à long terme au-delà de 2017**
implantation dans des marchés-cibles à l'international et consolidation de position de chef de file au Canada
- **Structure de capital à faible risque**
équilibrée et flexible
- **Exposition pratiquement inexistante**
aux fluctuations de taux d'intérêt
- **Réinvestissement et croissance du dividende**
priorité de l'affectation des capitaux
- **Objectifs de rendement précis**
et exécution cohérente

- Solide croissance soutenue par une structure du capital saine

INFORMATION PROSPECTIVE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

BAIIA AJUSTÉ PRÉVU

Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle tient compte pour ce faire de plusieurs facteurs, notamment les débits d'eau, les régimes de vent et les régimes solaires observés historiquement, la technologie employée pour les turbines ou les panneaux, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'indice des prix à la consommation. Pour chaque installation, la Société estime le résultat opérationnel annuel en soustrayant des produits estimés les charges opérationnelles annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation. Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté annuel en additionnant les résultats opérationnels prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats*. Elle soustrait de ces résultats les frais généraux et d'administration prévus qui sont constitués principalement de salaires et de frais de bureau et de charges liées aux projets potentiels prévues, lesquelles sont établies à partir du nombre de projets potentiels que la Société décide de développer et des ressources dont elle a besoin à cette fin. *Exclut Umbata Falls et Viger-Denonville qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES

- Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité
- Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires
- Défaillance du matériel ou activités
- d'exploitation et d'entretien imprévus
- Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité
- Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent
- Variations des frais liés aux permis d'utilisation de l'eau et aux droits de propriété foncière
- Charges d'entretien imprévues
- Taux d'inflation plus bas que prévu
- Catastrophe naturelle

COÛTS DE PROJETS ESTIMÉS, OBTENTION DES PERMIS PRÉVUE, DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX RÉALISÉS ET DÉBUT DE LA MISE EN SERVICE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (« IAC ») dont les services ont été retenus pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses Projets en développement et des indications à propos de ses Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

- Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC
- Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
- Obtention des permis
- Approvisionnement en matériel
- Relations avec les parties prenantes
- Risques réglementaires et politiques
- Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
- Taux d'inflation plus élevé que prévu
- Catastrophe naturelle

FINANCEMENT LIÉ AUX PROJETS PRÉVU

La Société fournit des indications au sujet de son intention d'obtenir du financement de projet sans recours pour ses Projets en développement, compte tenu de la PMLT prévue et des coûts et des produits prévus de chaque projet, de la durée restante du CAE et d'un ratio de levier financier d'environ 75 %-85 % ainsi que de sa grande expérience du financement de projets et de sa connaissance du marché des capitaux.

- Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement
- Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures

FLUX DE TRÉSORERIE ET RATIO DE DISTRIBUTION PRÉVUS

La Société estime les Flux de trésorerie disponibles comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation prévus, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien prévues et nettes des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur contrat d'achat d'électricité. Elle effectue d'autres ajustements correspondant aux entrées ou aux sorties de trésorerie qui ne sont pas représentatives de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que le rajout des coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition) et le rajout des pertes ou le retrait des gains réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux change sur les achats d'équipement.

- BAIIA ajusté inférieur aux attentes en raison principalement des risques et incertitudes déjà mentionnés et des charges plus élevées liées aux Projets potentiels
- Coûts des projets supérieurs aux attentes en raison principalement de l'exécution par les contreparties et des retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
- Risques réglementaires et politiques
- Fluctuations des taux d'intérêt et risque de financement
- Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures
- Charges d'entretien imprévues
- La possibilité que la Société ne déclare ni ne verse un dividende

La Société estime le Ratio de distribution en divisant les dividendes annuels déclarés sur les actions ordinaires par les Flux de trésorerie disponibles prévus.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES

INTENTION DE SOUMETTRE DES PROJETS AUX TERMES D'APPELS D'OFFRES ET DE S'IMPLANTER DANS DES MARCHÉS-CIBLES À L'INTERNATIONAL

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres. Elle fournit des indications au sujet de son intention d'établir une présence dans des marchés-cibles à l'international, compte tenu de son plan stratégique.

- Risques réglementaires et politiques
- Capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires
- Capacité de conclure de nouveaux contrats d'achat d'électricité
- Fluctuations des taux de change

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD
Directrice – Communications et Développement durable
Tél. 450 928-2550, poste 222
Cell. 514 250-0868
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com